

du 12/2/70

DECRET N° 70/40 /MT.DGT.DGAPE.-3/4/2

portant affectation de M. SITHAS-M'BOUMBA  
Gaston, Administrateur de 2° échelon des SAF.

LE VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,  
CHARGE DU PLAN ET DE L'ADMINIS-  
TRATION DU TERRITOIRE

VISAS :

Vu la Constitution du 30 Décembre 1969;

Vu la Loi n°15-62 du 3 Février 1962 fixant le statut général  
des fonctionnaires ;

Vu l'Arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement  
sur la solde des fonctionnaires des cadres ;

Vu le Décret n°62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires des cadres ;

Vu le Décret n°62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les caté-  
gories et hiérarchies des cadres créées par la Loi n°15-62 portant  
statut général des fonctionnaires ;

Vu le Décret n°62-426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut  
des cadres de la catégorie A des SAF, notamment en son article 12 ;

Vu l'Arrêté n°1336/INT/DAG/AGP du 24 Mars 1967 portant déta-  
chement de M. SITHAS-BOUMBA Gaston,

Vu la Note de Service n°559/PM/40/110 du 12 Novembre 1969 ;

Vu la Lettre n°1206/PM/40/110 du 14 Novembre 1969 ;

Vu l'Arrêté n°4653/MT.DGT.DGAPE.-3/5/2 du 14 Novembre 1969  
mettant fin au détachement auprès de la Mairie de POINTE-NOIRE  
Monsieur SITHAS-M'BOUMBA Gaston, Administrateur de 2° échelon des  
SAF ;

D E C R E T E :

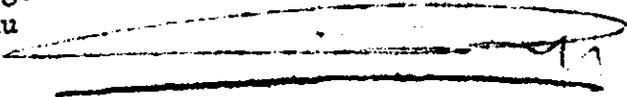
ARTICLE 1er.- Monsieur SITHAS-M'BOUMBA Gaston, Administrateur de  
2° échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des SAF,  
précédemment en service détaché auprès de la Mairie de POINTE-NOIRE  
est mis à la disposition du Vice-Président du Conseil  
d'Etat Chargé du Plan et de l'Administration du Territoire  
(Régularisation).

.../...

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

BRAZZAVILLE, LE 12 Février 1970

Par le Vice-Président du Conseil d'Etat,  
Chargé  
du Plan et de l'Administration du  
Territoire

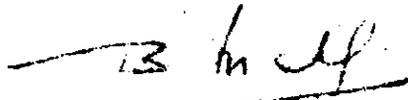


Le Garde des Sceaux, Ministre de la  
Justice et du Travail

Commandant A. RAOUL.-

  
Me A. MOUDILENO-MASSENGO.-

Le Ministre des Finances et  
du Budget,



B. MATINGOU.-

AMPLIATIONS :

- DGT, DGAPE..... 3
- D. F. .... 3
- C. F. .... 2
- PREMIER MINISTRE ..... 1
- SGG/BC ..... 2
- INTERESSE ..... 1
- DOSSIER ..... 1

